

Programme de compensation carbone de CQN



Henri Willox, CCDMD

Un moyen original et efficace pour compenser votre impact carbone

L'impact carbone moyen d'une personne vivant au Québec est de 10 tonnes par année, mais ce chiffre inclut les émissions de l'industrie et de l'agriculture. Un voyage en avion augmente de façon marquée les émissions individuelles.

Un appareil consomme en moyenne 4 litres de carburant par passager pour parcourir une distance de 100 km, produisant environ 10 kg de gaz carbonique (CO₂).

- Un aller-retour Montréal-Paris (11 000 km) émet 1 tonne de CO₂
- Un aller-retour Montréal-Pékin (21 000 km) émet 2 tonnes de CO₂

Vous pouvez compenser l'empreinte carbone d'un voyage en avion par un don à Collaboration Québec-Népal

Un don au programme *Lutte aux changements climatiques* est attribué à l'un des deux projets suivants, selon les priorités établies par la population visée :

Reboisement

Comme il fait assez chaud pour que la croissance des arbres se poursuive toute l'année, la séquestration du carbone est plus efficace. Les terrains communautaires sont reboisés en collaboration avec des *Forest User Groups*. La plantation d'arbres permet aussi de contrer l'érosion dans ce pays très montagneux.

Huit dons de 50\$ financent la plantation et l'entretien d'un hectare de forêt jusqu'à maturité.

Durant la croissance des arbres, cet hectare captera 5 tonnes de CO₂ par année!

Installation de poêles avec cheminées

Ce projet permet de diminuer les émissions de CO₂ liées à la cuisine et au chauffage. Dans les campagnes au Népal, beaucoup de gens cuisinent à l'intérieur des maisons, sur des feux de bois faits à l'air libre. L'installation de poêles avec cheminées améliore la santé et la qualité de vie et réduit la consommation de bois de 35 à 50 %.

Un don de 100 \$ permet l'installation de 5 poêles, réduisant les émissions de CO₂ de plus de 10 tonnes par année!
